



# LA FEUILLE



*Des habitants de la vallée de Saurat*

**N°1 - Avril 2008**



E-mail :  
mairie-saurat@wanadoo.fr

## EDITO

### UN PEU D'HISTOIRE.....

Si la commune de Saurat est de création récente, comme toutes les communes de France issues de la Révolution de 1789, la communauté des habitants du village fut administrée sous l'Ancien Régime par un consulat «moyen» regroupant les communautés de la vallée. Les consuls, nom donné aux magistrats municipaux, exerçaient la justice et portaient «robe» et «chaperon» attributs interdits aux «syndics», «jurats» ou «prud'hommes» ; ils jouissaient en outre d'un certain pouvoir et de prestige auprès de leurs contemporains. Ils s'attachaient à une gestion et à un usage commun des biens du consulat (surtout la montagne avec le bois pour les forges et les prairies pour les bêtes). Leur mode de désignation, souvent pour une année, comportait deux phases : la première était l'établissement par les consuls sortants d'une liste de deux noms par siège à pourvoir, la seconde, la désignation par le seigneur des nouveaux consuls. Depuis l'instauration du suffrage universel, ce sont désormais tous les électeurs du village qui choisissent la municipalité.

### ...BIENVENUE MADAME LE MAIRE

Il est bon de rappeler un fait historique récent que les plus jeunes électrices et électeurs !!!) ont peut-être oublié... et pourtant ! Cela fait 64 ans jour pour jour, le 24 mars 1944, la deuxième guerre mondiale n'est pas encore terminée, que l'Assemblée consultative, réunie à Alger reconnaît le principe du droit de vote aux femmes par 51 voix contre 16 ; le 21 avril suivant, l'article 17 d'une ordonnance du comité français de libération nationale, présidée par le Général de Gaulle, confirme cette décision et précise que les femmes seront éligibles à tout mandat. Arpès la libération, les premières élections municipales du 29 avril et 13 mai 1945 verront apparaître dans le paysage politique de la France les premières «Madame le Maire». Certes de quelques unes en 1945, leur nombre passera à 250 en 1947, presque 1500 en 1983, plus de 3000 en 2001 (dont 1900 dans les communes de moins de 3500 habitants); elles représentent pourtant moins de 10% du nombre total des maires et environ 20% du nombre des élus municipaux en France, soit 100 000 conseillères municipales. Le nombre des élus pour l'élection de 2008 n'est pas publié à ce jour,



*Mme Anne-Marie BASSERAS succède à Mr Jean ROQUES*

mais gageons que la parité a encore avancé dans la vie politique et administrative française ; avec l'aide du législateur qui l'a imposé pour certaines élections !!!! Les électeurs sauratois auront pour leur part participé à cette conquête de l'égalité entre les hommes et les femmes pour l'exercice des responsabilités citoyennes puisqu'ils ont choisi une équipe, et ce pour la première fois dans l'histoire de la commune, conduite par une femme : c'est donc Madame Anne-Marie Basseras qui aura la tâche de veiller à la conduite des affaires de la commune pour les 6 années à venir. ■

## Sommaire

Un peu d'histoire .....	Page 1
Bienvenue Madame le Maire .....	Page 1
Résultat élection du 9/03/2008 ...	Page 2
Commissions municipales .....	Page 2
Délégations aux organismes .....	Page 3
C R conseil municipal .....	Page 4
Finances .....	Pages 5-6
Etat civil .....	Page 7
Infos pratiques .....	Pages 7-9
Des associations dynamiques .....	Pages 10-11
Le savez-vous ? .....	Page 12



## Résultat élection municipale du 9/03/2008

15 élus : ont obtenu

Mathieu Galy.....	376 voix
Denis Olier.....	358 voix
Marguerite Conte.....	356 voix
Didier Léger.....	339 voix
Bernard Lagarde.....	338 voix
Patrick Molinier.....	333 voix
Valérie Bouffard.....	329 voix
Danielle Chevalier.....	322 voix
Joseph Maury.....	319 voix
Anne-Marie Basseras.....	319 voix
Jean-Luc Pialat.....	319 voix
Alain Sans.....	290 voix
Fernand Cuminetti.....	288 voix
Jean-Alain Toquec.....	283 voix
Jean Roques.....	262 voix



Le conseil municipal au grand complet

### COMMISSIONS MUNICIPALES

Madame le Maire est présidente de droit de toutes les commissions. En gras les vice-présidents.

#### **Finances/Développement économique/Appel d'offres :**

**Jean-Luc PIALAT, Bernard LAGARDE, Joseph MAURY, Denis OLIER, Didier LEGER**

#### **Travaux/Investissements/Devis :**

**Fernand CUMINETTI, Denis OLIER, Bernard LAGARDE, Jean-Luc PIALAT, Patrick MOLINIER**

#### **Urbanisme/Environnement/Cadre de vie :**

**Jean-Alain TOQUEC, Valérie BOUFFARD, Didier LEGER, Mathieu GALY, Denis OLIER, Bernard LAGARDE, Joseph MAURY**

#### **Culture/jeunesse et sports/Associations :**

**Danièle CHEVALIER, Maguy CONTE, Alain SANS, Valérie BOUFFARD, Jean-Luc PIALAT, Jean-Alain TOQUEC**

#### **Information/Communication/Administration :**

**Patrick MOLINIER, Jean ROQUES, Danièle CHEVALIER ■**



## DELEGATION AUX ORGANISMES :

### Communauté de Communes :

Titulaires : **Patrick Molinier, Fernand Cuminetti**  
Suppléants : *Didier Léger, Annie Basseras*

### SMECTOM (ordures)

Titulaire : **Bernard Lagarde**  
Suppléants : *Denis Olier*

### SDCEA (électricité)

Titulaire : **Fernand Cuminetti**  
Suppléant : *Denis Olier*

### SMDEA (eau)

Titulaire : **Jean-luc Pialat**  
Suppléant : *Didier Léger*

### CCAS (social)

Titulaires : **Valérie Bouffard, Joseph Maury, Cathy Pialat, André Laborde, Mimi Bergamelli, Maguy Conte**

### PNR (parc)

Titulaire : **Danièle Chevalier**  
Suppléant : *Mathieu Galy, Joseph Maury*

### SMMPPHS (médecine préventive)

Titulaire : **Jean-Alain Toquec**  
Suppléante : *Valérie Bouffard*

### CNAS (action sociale)

Titulaire : **Alain Sans**  
Suppléant : *Jean Roques*

### CCID

Titulaires : **Mathieu Galy, Bernard Lagarde, Valérie BOUFFARD, Alain Sans, Guy Douziech, Jean-Paul Jauze, Michel Malen**  
Suppléants : *Joseph Maury, Denis Olier, Jean Roques, Denise Vallé, Alain Gaston, Michel Zanotti* ■



La Municipalité nouvellement élue ; de gauche à droite Mr P.Molinier, F.Cuminetti, Mme A.Basseras, Mr J.L.Pialat et J-A Toquec



## CONSEIL MUNICIPAL

**D**epuis octobre 2007 le conseil municipal a eu à se réunir 5 fois pour traiter les points ci-dessous ; les séances sont publiques et vous êtes invités à assister à cet exercice de démocratie **même si le public n'est pas autorisé à prendre part aux débats** (code des collectivités territoriales). Nous vous rappelons que les comptes rendus de chaque réunion du conseil sont affichés sur les panneaux à l'extérieur de la Mairie dans les jours qui suivent leurs tenues.

### Ordre du jour du 06/10/2007

- 1) Compte à terme : Déblo-cage des fonds
- 2) Ouverture d'une ligne de trésorerie
- 3) Atelier garage : Marché du gros œuvre et de la char-pente
- 4) Logements sociaux : Con-vention avec le Conseil Général

Questions diverses

### Ordre du jour du 29/10/2007

- 1) Maisou d'Amount – amé-nagements extérieurs: attribution du marché des travaux. Le Conseil Muni-cipal accepte de rajouter le point 2 à l'ordre du jour sur proposition de Monsieur le Maire :
- 2) Ouverture Mairie du 26/10/2007 au 16/11/2007
- 3) Questions diverses

### Ordre du jour du 25/01/2008

- 1) Nomination d'un régis-seur et suppléant pour les deux salles communales

- 2) Attribution des indemni-tés élections 2007 (Secré-taires)
- 3) Retrait du Syndicat AGEDI (logiciel cadastre)
- 4) Mission d'ACMO
- 5) Atelier-garage :

- avenant pour toiture (lot n°2)
- avenant en diminution pour la maçonnerie (lot n°1)

- 6) Assainissement des eaux pluviales de Séourre (attri-bution du marché)
- 7) Convention avec le Con-seil Général (logements sociaux et subvention pour aménagements exté-rieurs)
- 8) Demande de Dotation Globale d'Equipement 2008
- 9) Règlement et tarification de l'utilisation de la Maï-sou d'Amount
- 10) Branchement AEP du deuxième propriétaire du PPR du captage de Tragines et évacuation des eaux usées
- 11) Paiement des factures d'investissement avant le vote du budget 2008.

M. le Maire Propose au Conseil municipal de rajouter les points sui-vants à l'ordre du jour :

- 12) CLAS : Contrat pour besoin occasionnel
- 13) Régularisation poste ATSEM

Questions diverses

### Ordre du jour du 20/02/2008

- 1) Route de l'Ubac : Conclu-sion de l'enquête publi-que
- 2) Route du Souleilhan : Bor-nage et choix du géomè-tre

- 3) Indemnité de Conseil 2007 du percepteur
- 4) Convention avec l'ACCA
- 5) Compte administratif et Compte de gestion 2007
- 6) Voie internationale E9 (Paris – Barcelone)

Questions diverses

### Ordre du jour du 15/03/2008

- 1) élection du maire
- 2) élection des adjoints

### Ordre du jour du 28/03/2008

- 1) Délégation à Madame le Maire
- 2) Election des délégués aux organismes intercommu-naux
- 3) Budget Primitif Commu-nal 2008
  - 1 Affectation des résul-tats 2007
  - 2 Mise en place des Commissions municipa-les
  - 3 Vote des taux des taxes locales
  - 4 Régime indemnitaire du personnel communal
  - 5 Vote des indemnités du Maire et des adjoints
- 4) Budget C.C.A.S.

Questions diverses

### Ordre du jour du 4/04/2008

- 1) Budget primitif 2008
- 2) budget CCAS

Questions diverses ■





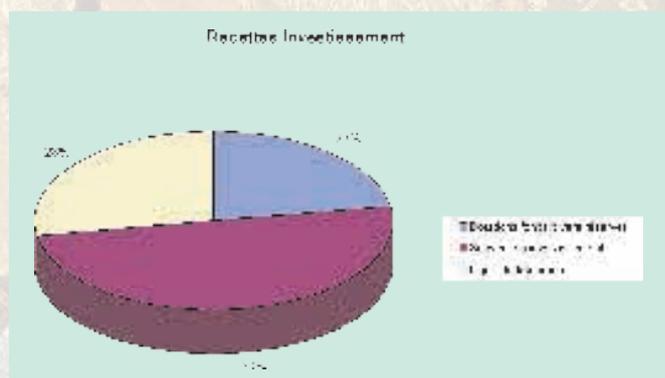
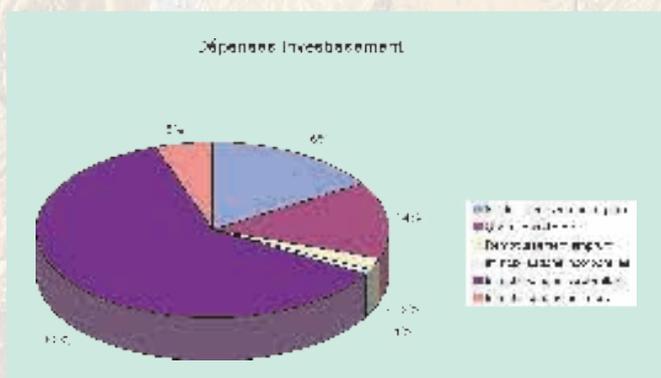
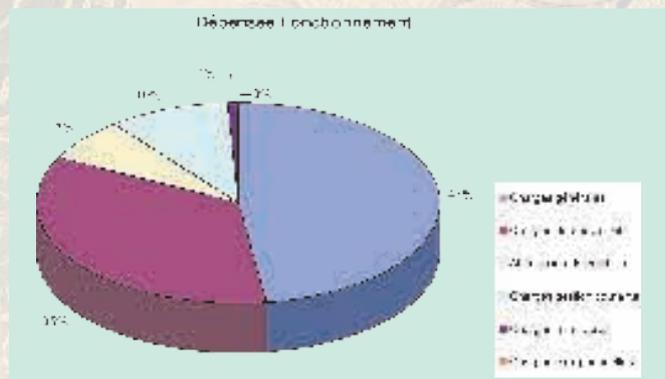
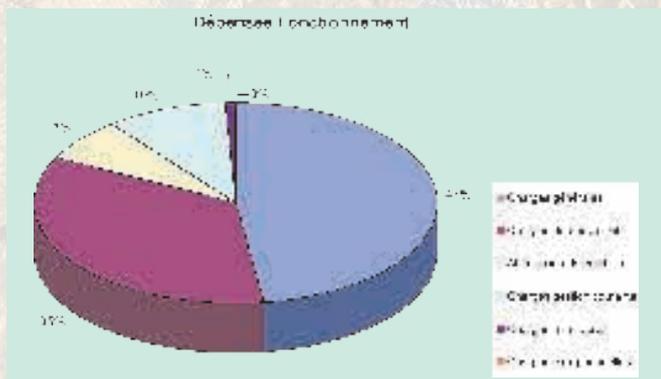
## BUDGET COMMUNAL 2008

FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Charges générales	320900	Opérations d'ordre	100000
Charges de personnel	233000	Produits de services	11000
Atténuation produits	48000	Impôts et taxes	316244
Charges de gestion courante	64200	Dotations et participations	230212
Charges financières	6000	Produits de gestion courante	15000
Charges exceptionnelles	356		
<b>TOTAL</b>	<b>672456</b>	<b>TOTAL</b>	<b>672456</b>

INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Solde investissement reporté	112490	Dotations fonds divers réserves	160996,63
Opérations d'ordre entre sections	100000	Subvention investissement	358208
Remboursement emprunt	17200	Ligne de trésorerie	200000
Immobilisation incorporelles	5000		
Immobilisations corporelles	447514,63		
Immobilisations en cours	37000		
<b>TOTAL</b>	<b>719204,63</b>	<b>TOTAL</b>	<b>719204,63</b>

### TRAVAUX D'INVESTISSEMENT INDISPENSABLES PREVUS EN 2008

- Caniveau
- Abri vélos
- Logement social
- Salle de réunion Mairie
- Ecole
- Voirie
- Ateliers municipaux
- Monument aux morts
- Achat terrains protection sources
- Pluvial église ■





## FINANCES

**L**e vote du budget est un moment essentiel de la vie de la commune ; cette année il s'est déroulé en deux temps (élections municipales obligent) :

1/ Le conseil municipal du 23/03/2008 a validé le compte-administratif et le compte de gestion 2007. Les recettes traditionnelles de fonctionnement (dotations, impôts et taxes) ont été sensiblement identiques à celles perçues en 2006. La gestion serrée des dépenses de fonctionnement a permis de dégager un excédent de 160 996,30€.

Les subventions signifiées à la commune par l'Europe, l'Etat, la Région, le Département pour financer en partie les investissements n'ont encore totalement été versées, loin de là (il en manque 65% !!!), l'Etat se montrant le plus en retard dans le versement des sommes qu'il doit... Pendant ce temps les entreprises, les artisans, ont réalisé les travaux commandés (entretien des routes, maison communale) et la commune a dû honorer les factures ; c'est ce qui fait apparaître dans la section investissement du budget un

déficit, atténué certes par les excédents de 2006, d'un montant de 112 490€ qu'il faudra combler en 2008.

2/ Les conseils municipaux des 28/03/2008 et 4/04/2008 ont affecté les deux résultats de 2007 à la section investissement du budget 2008 : ainsi l'excédent de fonctionnement équilibre le déficit d'investissement.

### Le budget primitif 2008 prévoit :

- la maîtrise des dépenses de fonctionnement en intégrant la hausse du prix de l'énergie (électricité, combustibles, carburant...), en budgétisant le matériel nécessaire pour équiper la salle communale (mobiliers, rideaux...), en prévoyant les fournitures indispensables pour la réalisation travaux réalisés en «régie» grâce à la compétence des employés communaux ; ces travaux, outre le fait qu'ils sont de qualité, permettent deux années plus tard de récupérer une partie de la TVA versée.
- Une pose dans les dépenses

d'investissement : la nouvelle municipalité souhaite se donner le temps d'étudier les développements nécessaires en accord avec les attentes de la population, de prévoir leur financement et de hiérarchiser leurs réalisations. Le retard dans le versement des subventions prévues et l'obligation de payer les travaux réalisés impose le recours à l'inscription d'une ligne de trésorerie qui sera amortie au fur et à mesure du versement des subventions.

Le souci de maîtriser les dépenses n'empêchera pas la commune de soutenir les associations qui la sollicitent en leur apportant une aide matérielle et financière par le biais de subventions, section en augmentation globale. Enfin la dotation du budget de la CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) a été très nettement provisionnée (somme triplée par rapport à 2007) en prévision de la baisse du pouvoir d'achat en général et de l'obligation de branchement au réseau d'assainissement (tout à l'égout) qui risque de peser sur les petits revenus.

### COMMUNE DE SAURAT

### BUDGET CCAS 2008

FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Charges de gestion courante	11542,63	Excédent Fonctionnement	1542,63
		Subvention Commune	10000
<b>TOTAL</b>	<b>11542,63</b>	<b>TOTAL</b>	<b>11542,63</b>



## ETAT CIVIL

### NAISSANCES

Nathan MILHAU : ..... 08/02/2008  
 Zolan GOURONG : ..... 12/02/2008  
 Amine EL HADDAJI : ..... 27/03/2008

### MARIAGE

David WITTERONGHEL avec Christine MACEDO : ..... 19/01/2008

### DECES

Louis MAURY Niara 85 ans : ..... 12/11/2007  
 Marie MARROT Petitot 85 ans : ..... 19/12/2007  
 Edouard FOURCADE 78 ans : ..... 03/01/2008  
 Vincent LAFOSSE 70 ans : ..... 19/01/2008  
 Odette MARROT 71 ans : ..... 05/02/2008  
 Michel PAGES 88 ans : ..... 04/03/2008

## INFOS PRATIQUES

### MAIRIE :

Téléphone :  
05 61 05 67 19

Fax/télécopie :  
05 61 05 54 27

Courriel :  
mairie-saurat@wandoo.fr

### MAIRIE : HEURES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Le secrétariat de Mairie assuré par Mme Fatima IRZIGUEN accueille le public les lundi, mardi, mercredi, vendredi de 14h à 17 h ; les nombreuses tâches administratives étant accomplies en dehors de ces horaires, les bureaux sont donc fermés au public. Un répondeur téléphonique peut prendre vos messages. Merci de respecter ces horaires

**Madame le Maire peut recevoir le public sur rendez-vous le samedi matin**

### Les compétences suivantes ne sont plus du domaine de la Mairie.

Il convient donc de s'adresser directement à leurs services

A Teillet 09250 LUZENAC  
 Tel: 05 61 05 56 25 pour **L'eau et l'assainissement** au S.M.D.E.A (syndicat mixte des eaux et de l'assainissement) dont vous pouvez voir l'avancé des travaux engagés dans le village

A 09120 Varilhes pour le **ramassage des ordures ménagères et des encombrants** au S.M.E.C.T.O.M du Pantaurol  
 Tel: 05 61 68 02 02

A Tarascon, 19 avenue de Sabart 09400 TARASCON  
 Tel : 05 34 09 86 30 **Pour le transport à la demande, pour l'O.P.A.H (opération programmée d'amélioration de l'habitat), pour l'opération façades** au siège de la Communauté de Communes Du Pays de Tarascon: services gratuits

### SERVICES UTILES :

#### Domaine de l'urbanisme :

Le **C.A.U.E** (conseil d'architecture d'urbanisme et d'environnement) à Foix, Hôtel du Département, BP23, Tel : 05 61 02 09 50, pour toute opération de **rénovation et d'aménagement en Ariège**: consultation et conseil gratuit.

Afin de conserver et mettre en valeur le patrimoine architectural de l'Ariège, la chambre des métiers met en ligne sur un site internet une multitude d'exemples de rénovations de bâtis anciens particulièrement réussis. N'hésitez pas à le consulter avant toute rénovation, invitez l'artisan que vous avez choisi à en prendre connaissance : [www.batiancien-ariège.com](http://www.batiancien-ariège.com)

Saurat se situe en zone de sismicité moyenne sur le plan des risques naturels ; La Préfecture met à disposition des acteurs de la construction (neuve ou rénovation de l'an-



rien) un DVD, d'une durée de 30 minutes, pour savoir comment prévenir ces risques : il traite des principes constructifs parasismiques à adopter au regard de la réglementation applicable. **Vous pouvez le demander en Mairie**

### Le C.L.I.C

(centre local d'information et de coordination des pays de Tarascon, Auzat, Vicdessos), 18 Avenue Victor Pihes, 09400 Tarascon) pour les personnes âgées de plus de 60 ans, les personnes en situation de handicap, leur

famille, les professionnels, les aidants.

Le Conseiller général tient une permanence à Saurat le troisième mercredi du mois (en alternance avec deux autres communes du canton). Prendre rendez-vous au 05 61 02 09 07

### Le C.C.A.S

(centre communal d'action sociale) est à l'écoute des difficultés que peuvent rencontrer les habitants de la commune. Il est à même, dans la mesure de son budget, d'apporter une aide matérielle à

ceux qui en ont manifestement le plus besoin. N'hésitez pas à contacter directement la Mairie ou un des membres du CCAS (leurs noms sont indiqués à la rubrique «commissions».

Si vous avez connaissance dans votre entourage de personnes en situation difficile, n'hésitez pas à en faire part : **les actions engagées par le CCAS sont toujours conduites dans la plus grande discrétion et le respect des individus ;** il s'agit de soulager des personnes pas de juger. ■

## La municipalité s'engage pour la propreté

**E**n adhérant au SMEC-TOM du Plantaurel la commune avait souhaité offrir aux habitants de la Saurat une meilleure rationalisation du ramassage des ordures ménagères ; la collecte s'effectue aux moments et aux lieux prévus à cet effet, le service est doublé durant la saison estivale. Un nouveau service initié par la Communauté de communes est mis en place depuis le début 2008 : il s'agit de la déchèterie intercommunale implantée à Arignac (N'hésitez pas à l'utiliser l'accueil et le service proposé sont en tous points remarquables).

Cette initiative ne résoudra pas à elle seule les problèmes liés à la propreté et à la protection de l'environnement mais cela permet à chacun d'entre nous d'y participer à son niveau ; vos voisins, les villageois, les touristes, la nature... vous en sauront gré. Les efforts de tous permettront d'offrir à ceux qui le traversent une image très valorisante de notre beau village et de les impliquer dans le respect de l'environnement.

### RAPPEL :

**la collecte des encombrants est toujours possible en télé-**

**phonant au S.M.E.C.T.O.N (05 61 68 02 02) pour fixer la date du passage pour l'enlèvement.**

Les sacs jaunes doivent être sortis la veille de leur collecte c'est à dire le dimanche soir pour un ramassage le lundi matin ; on trouve encore beaucoup trop de sacs jaunes sur les trottoirs dès le mardi qui sont éventrés par les chiens errants dans les heures suivantes ; le non respect de ces consignes est le signe manifeste du manque d'un minimum de sens civique et dénote beaucoup d'égoïsme. ■



**Plaquette disponible en Mairie**



## COMMENT SE BRANCHER AU RESEAU D'ASSAINISSEMENT ?

**C**haque sauratois qui a reçu l'autorisation de branchement a été destinataire de cette plaquette réalisée par les services techniques du S.M.D.E.A.

Elle indique les conditions d'installation nécessaires pour avoir une installation en bon état de fonctionnement. ■



## APPEL AU CIVISME :

**M**algré la grande disponibilité des employés communaux, l'engagement quotidien des élus il peut arriver que des problèmes sur la voirie (sécurité, hygiène, environnement, divagation d'animaux, réseau...) ou les bâtiments publics (entretien, dégradations, nuisances...) échappent à leur vigilance ; la participation de votre part, en nous les signalant au

0561056917, peut accélérer leur règlement.

### RAPPEL :

La divagation des animaux est toujours interdite sur tout le territoire de la commune. Le secrétariat est malgré tout contacté pour des signalements de tels faits. Son non respect peut avoir plusieurs conséquences :

- pour le bétail qui peut être effrayé et avoir des compor-

tements dangereux pour lui et les autres...

- pour les promeneurs citadins ou les randonneurs qui risquent d'être attaqués et blessés...

Si malgré tout vous apercevez des animaux errants, vous pouvez dorénavant contacter le secrétariat : la commune vient d'adhérer au service de fourrière mis en place par la SPA de Mirepoix. ■



## DES ASSOCIATIONS DYNAMIQUES

*Les associations de Saurat présentées ci-dessous (...après un repos tout relatif durant l'hiver...) vous proposent les rendez-vous qu'elles ont programmés jusqu'à la fin de l'année 2008*



• **ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE -LABORDE**  
André, Place de la Rende SAURAT  
05 61 05 67 22

• **ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES - GRISARD Sylvie**, 76, Rue Albert Sans SAURAT  
06 89 01 20 81

• **ASSOCIATION POUR LA DEFENSE DES DROITS D'USAGE**  
- ZANOTTI Michel, Compoulong SAURAT  
05 61 05 73 32



• **CLUB DE GYMNASTIQUE FEMININE SAURATOISE**  
-PIALAT Cathy, Place de la Rende SAURAT  
05 61 05 10 14



• **CLUB INFORMATIQUE P.I.C – LE SCRABBLE.** - DOUZIECH Guy, 286, rue Albert Sans SAURAT  
05 61 05 67 07



• **COMITE DES FETES – TURIÉS Emilie**, chemin des Planèzes SAURAT  
05 61 05

• **LES AGAFOUS DE L'ORIEGE - MARROT**  
Georges, 09400 SURBA  
05 61 05 69 19



• **GROUPE FOLKLORIQUE DE SAURAT -ROUZOUL**  
Jean-Luc, Lagrange SAURAT  
05 61 05 90 20  
05 62 10 76 47



• **LA TRUITE SAURADELLE - MAURY**  
Joseph, 35, rue Albert Sans SAURAT  
05 61 05 99 29



• **SPORTING CLUB SAURATOIS – AUTHIER**  
Marc



• **ADAVS - ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT ET L'ANIMATION DE LA VALLEE DU SAURAT**  
- FARRUGIA Guy, La Mouline SAURAT  
05 61 05 95 19



• **TENNIS CLUB SAURATOIS - MORCLETTE Patrick**, 23, rue Albert Sans SAURAT  
05 61 05 57 52



• **SPECTACLES ET CONTES –RIVIERE**  
Florent  
06 87 61 02 42

• **LES ELEVEURS DE SAURAT -CARBONNE**  
Guy, Le Bourdal SAURAT  
05 61 05 14 91 ■



## RESERVEZ VOS JOURNEES POUR LES MANIFESTATIONS QUE VOUS ONT PREPARES LES ASSOCIATIONS POUR L'ANNEE 2008 :

Date	Association	Manifestation
15 mars	Comité des Fêtes	Carnaval
24 mars	Comité des Fêtes	Omelette de Pâques
5 avril	ADAVS	Veillée - CUBA
20 avril	ADAVS	Marché aux fleurs
18 mai	ADAVS	Les puces sauratoises (vide grenier)
7 juin	Ecole de Saurat	Fête de la pêche
14 juin	Comité des Fêtes	Fête de la bière
21 juin	ADAVS	Théâtre ou concert
28 juin	GFS (Folklore)	Festen'Oc, feu de la St Jean
juillet	Ecole de Saurat	Fête de l'Ecole
11 au 13 juillet	GFS (Folklore)	Festen'Oc, feu d'artifice le 13
juillet	TCS (tennis club)	Stage d'été pour les enfants (5/14 ans)
26 juillet	ADAVS	La Rencontre gourmande
27 juillet	ADAVS	Marché Artisanal
30 juillet/2 août	Spectacles & contes	Festival du Conte
8 août : 21h	Comité des Fêtes	Fête de Prat Communal
9, 10 et 11 août	Comité des Fêtes	Fête de Saurat
août	TCS (tennis club)	Tournoi de tennis (finale le 20 août)
15 août : 11h30	GFS (Folklore)	Animation au Col de Port (danses, folklore..)
août : 8h	SHERPA	Concours de chevaux de Mérens
16 août	ADAVS	La Rencontre Gourmande
17 août	ADAVS	Marché Artisanal
23 août	ADAVS	Vallée propre
30 août	ADAVS	Voyage
18 et 19 octobre	ADAVS	Fête de la pomme
fin octobre	Ecole de Saurat	Halloween
novembre	Comité des Fêtes	Loto
22 novembre	Comité des Fêtes	Soirée Vin Nouveau
décembre	Mairie	Repas des Aînés
Vacances de Noël	Comité des Fêtes	Concours Maison la mieux décorée
Décembre	ADAVS, OMPCA, OT	Marché de Noël



## LO SABETZ ?... LE SAVIEZ-VOUS ?



**N**ous savions que les cinéastes appréciaient Saurat (merci à la famille Cravène) mais voilà maintenant que notre belle vallée sert de décor à

un téléfilm. En effet début mars une équipe de tournage, avec l'actrice Agathe de La Boulay, est venue filmer quelques scènes pour une série en 12 épisodes

diffusée à la rentrée de septembre sur France 3 ; le titre provisoire de la série réalisée par le metteur en scène Robin Davis est «Disparitions».



**2008**, déclarée année internationale de la pomme de terre : le but est de permettre au monde entier de prendre conscience du rôle clé de la pomme de terre et de l'agri-

culture en général comme élément de réponse aux grands problèmes mondiaux que sont la malnutrition, la pauvreté et les menaces sur l'environnement. Alors qu'elle a servi de nourriture de base à des générations de

Sauratois, il serait anormal qu'à notre façon nous ne célébrions pas la «patate», elle qui a porté la renommée de Saurat bien au-delà de la vallée. Nous vous soumettrons nos projets très prochainement. ■